

Forum VAE, pour transformer son expérience en diplôme

Le jeudi 23 février de 14h à 20h

À la Cité des métiers du Val-de-Marne

En complément de la formation initiale et continue, la VAE a créé une nouvelle voie d'obtention d'une certification : celle de l'expérience.

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) s'adresse à tous les publics mais reste un dispositif encore mal connu et sous utilisé.

La diversité des acteurs de la VAE et des certifications concernées représente une véritable richesse mais ne facilite pas la lisibilité de ce dispositif offrant pourtant des perspectives de reconnaissance des compétences et d'évolution professionnelle tout au long de la vie.



L'actualité de la VAE :

- L'évolution récente du contexte législatif favorise l'entrée en VAE : la Loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels (dite Loi travail) réduit de 3 ans à 1 an l'expérience professionnelle requise pour entreprendre un parcours de VAE.
- Le plan 10 000 VAE : dans le cadre du plan « 500 000 formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi », en concertation avec les Régions, l'Etat, Pôle Emploi et l'Afpa initie une expérimentation nationale dont l'objectif est de permettre à 10 000 personnes d'utiliser leur droit à la VAE et à la formation pour obtenir une qualification et trouver un emploi.

AU PROGRAMME DE LA JOURNÉE : 1 Forum, 3 conférences

De 14h à 20h, le forum en accès libre et gratuit vous permet de rencontrer les professionnels qui peuvent vous orienter, vous accompagner, vous financer ou valider votre VAE quel que soit l'avancé de votre projet.

3 conférences pour faire le point sur la VAE et s'inspirer de lauréats de la VAE qui raconteront leurs parcours :

- à 14h30 et 18h00 : tout public
- à 16h00 : spéciale entreprises

- Vous avez **au moins un an d'expérience professionnelle ou bénévole** dans un domaine mais vous ne possédez **pas le diplôme correspondant** ? Sachez que vous pouvez prétendre à la **Validation des Acquis de l'Expérience** !

Assistez au Forum VAE et mettez toutes les chances de votre côté avant de vous lancer !

FORUM

1. Par où commencer et comment y voir clair dans l'offre de certification accessible par la VAE

Lorsque l'on envisage de faire évoluer sa carrière, la VAE peut vous être proposée. Les questions qui se bousculent sont alors nombreuses : C'est quoi la VAE ? C'est pour qui ? Comment débiter mon projet ? Les différentes étapes du parcours ? A qui m'adresser ? Pour y voir plus clair dans l'offre de certification accessible par la VAE, l'Antenne VAE vous informe, vous conseille sur votre projet et vous aide à envisager la ou les certifications possibles.

2. Connaître et rencontrer les certificateurs

Le certificateur permet la décision de recevabilité de la demande de VAE et l'entrée dans le parcours : cette rencontre permet de détailler le lien entre son expérience et la certification visée. La diversité des certificateurs et de leurs certifications seront présentées avec notamment l'AFPA, le CAVA, le CNAM et l'UPEC.

3. Financer son projet de VAE

Mieux connaître les modalités d'accompagnement et de financement possibles pour faire le choix du dispositif le mieux adapté à son projet, avec le FAF.TT, le FONGECIF, UNIFORMATION et Pôle Emploi.

4. Échanger avec des lauréats d'une VAE

Inspirez-vous de **lauréat-e-s de la VAE** qui ont réussi leur parcours. Ils/elles **témoigneront** et répondent très concrètement à vos questions, proposant un regard tout à fait complémentaire de celui des professionnels.

5. La VAE, c'est aussi pour les entreprises

Comment une démarche de **VAE collective** pour ses salariés peut permettre aux entreprises de répondre à leurs **enjeux stratégiques**.

Chefs d'entreprises, Responsables formation ou Ressources Humaines, informez-vous sur les conditions de réussite d'une démarche VAE et obtenez des réponses à vos questions.

*Pour plus d'informations inscrivez-vous à la conférence de 16h00, **dédiée aux entreprises**.*

CONFÉRENCES « RÉUSSIR SON PROJET DE VAE »

Au programme à 14h30 et 18h00 :

> Présentation du cadre légal et des nouveautés de la VAE

> **Témoignages : des demandeurs d'emploi et de salarié(e)s racontent** leur parcours et leur expérience personnelle de VAE, ou comment ils ont pu valoriser leur compétences afin :

- d'évoluer ou de se reconvertir : *Moustapha*, parti d'un Bac + 2 a validé une licence professionnelle en informatique grâce à la VAE
- de progresser professionnellement : *Céline*, coordinatrice formation fait une VAE pour devenir Responsable de projets formation
- de reconnaître leurs compétences bénévoles : *Christine* a fait valoir son expériences bénévole en associations culturelles dans le cadre de la VAE
- d'accomplir leurs passions professionnelles...

Au programme à 16h00 : spécial entreprises

- Tout savoir la VAE collective
- Témoignage d'entreprises qui ont mis en place un projet de valorisation des compétences de leurs équipes, par la VAE.

Pour participer à ces initiatives, veuillez-vous inscrire sur notre site internet
www.citedesmetiers-valdemarne.fr

Cher(e)s journalistes, nous serions ravis de vous accueillir sur cet événement.
Pour nous rencontrer, contactez-nous !

En savoir plus

Fabien Le Mao
fabien.lemao@citedesmetiers-valdemarne.fr
01.48.92.49.00
06.40.69.11.48

<http://citedesmetiers-valdemarne.fr>

14, rue Waldeck-Rousseau
94600 Choisy-le-Roi

Accès



Réseau

cités
des Métiers